



## Lausanne veut sensibiliser ses cadres au harcèlement par une campagne de prévention

# Lutte contre le harcèlement à la Ville



La campagne visera en priorité les employés qui ont des tâches d'encadrement, soit entre 500 et 1000 personnes. KEYSTONE-PHOTO PRÉTEXTE



## SOPHIE DUPONT

**Travail** ► La protection des employés de la Ville de Lausanne contre des comportements abusifs préoccupe des élus. Une campagne de prévention sur le «respect au travail» démarrera en 2019, répond la municipalité. Elle s'adressera aux cadres et aux responsables de ressources humaines. «Cela touche aux questions de harcèlement sexuel, mais aussi de climats de travail malsains: des équipes qui dysfonctionnent avec un souffre-douleur par exemple», indique Florence Germond, municipale des finances et de la mobilité. L'élue explique notamment avoir été confrontée à un cas de gestes et de paroles inadéquates d'un supérieur hiérarchique envers une apprentie. Une procédure disciplinaire a été menée.

La campagne vise à donner aux cadres «des indications claires sur les comportements qui ne peuvent pas être tolérés et qui doivent faire l'objet d'une intervention de leur part», note la municipalité en réponse à une interpellation. Elle visera en priorité les employés qui ont des tâches d'encadrement, soit «entre 500 et 1000 personnes», estime Florence Germond. Le programme s'inscrit dans la durée.

### Tolérance zéro

Auteure d'une interpellation, la verte Sara Gnoni se réjouit que la Ville traite le fond du problème et qu'elle confirme, dans sa réponse, délivrer un message de «tolérance zéro» lors de harcèlement sexuel établi. «La position ferme de la Ville me soulage», relève la

conseillère communale. Une centaine d'employés communaux (sur 5500 environ) s'adressent chaque année à la cellule d'aide à la résolution des conflits et de lutte contre le harcèlement (ARC). Entre 5 et 10% des cas «pourraient concerner» du harcèlement sexuel, indique la municipalité. Composée d'une juriste (médiatrice) et d'un psychologue du travail, l'entité est directement rattachée à la municipalité.

Elle n'a pas empêché certaines situations de s'envenimer. L'automne dernier, nous révélions dans nos colonnes qu'un chef de service était poussé à la porte à la suite d'une situation qui dysfonctionnait depuis plusieurs années. Quelques mois plus tard, le quotidien *20 Minutes* révélait des licenciements au service social pour des relations entre un fonctionnaire et une bénéficiaire dans un cas et des gestes et propos déplacés envers une employée dans l'autre. «Que fait la cellule ARC?» interroge l'élue libérale-radical Françoise Piron, dans une interpellation. «Lausanne fait de grands efforts contre le harcèlement de rue. Elle n'est pas crédible si elle laisse faire dans les couloirs ce qu'elle dénonce sur l'espace public», remarque-t-elle.

### Prestation réservée aux employés

La municipalité rappelle que tout employé de l'administration communale peut faire appel à l'entité de médiation. Insuffisant pour l'élue, qui s'inquiète de l'absence d'interlocuteur pour les citoyens, parfois en situation de

vulnérabilité, qui pourraient subir du harcèlement de la part de fonctionnaires. «C'est une prestation réservée aux collaborateurs de la Ville. Des citoyens font régulièrement remonter des sollicitations de manière informelle, en passant par la hiérarchie ou des élus», souligne



## «La Ville n'est pas crédible si elle laisse faire dans les couloirs ce qu'elle dénonce sur l'espace public»

Françoise Piron

Florence Germond. L'élue verte Sara Gnoni envisage pour sa part de déposer une résolution pour permettre aux conseillers communaux d'accéder à l'organe de résolution de conflits et de lutte contre le harcèlement. Elle n'a pas connaissance de cas particuliers au parlement communal mais constate la présence de comportements patriarcaux. «Si nous faisons de la sensibilisation, les personnes éventuellement concernées seront plus enclines à en parler», relève-t-elle. |